

# CARTE VÉLO 1 JOUR

## Pour le transport d'un vélo

Réduction: aucune

⊙ Sur tout le réseau ferroviaire belge

1 prix fixe

### OÙ L'UTILISER ?

Pour voyager avec un vélo\* sur l'ensemble du réseau ferroviaire belge durant 1 jour. Il est interdit :

- d'embarquer un vélo entre Libramont et Bastogne
- de monter ou de descendre dans les gares de Bruxelles-Central, Bruxelles-Chapelle et Bruxelles-Congrès.

### POUR QUI ?

Le voyageur qui souhaite embarquer son vélo\* à bord du train.

### OÙ L'ACHETER ?

- Aux automates, aux guichets, sur le site internet letrain.be et dans le train (avec Supplément Tarif à bord\*).
- Via le site internet, vous pouvez acheter votre Carte Vélo1 jour jusqu'à 31 jours à l'avance.
- Si vous achetez votre Carte Vélo 1 jour à un automate ou au guichet, elle est valable durant 1 an, à partir de la date d'achat.
- Si vous achetez votre Carte Vélo 1 jour dans le train, celle-ci est valable dès sa réception.

### SUR QUEL SUPPORT ?

- Papier, PDF et carte à puce électronique\* émise à bord du train.

### COMMENT L'UTILISER ?

- Votre Carte Vélo 1 jour est valable en trafic intérieur toute la journée à la date mentionnée sur le titre de transport, quel que soit le nombre de trajets et ce, pendant la durée de validité de la carte (1 an).
- Si vous achetez votre Carte Vélo 1 jour à un automate ou au guichet, vous la complétez comme suit avant d'embarquer :
  - le jour de la semaine (en toutes lettres)
  - la date (en 6 chiffres : jj/mm/aa)
- Vous conservez 1 volet de la Carte Vélo 1 jour. Vous accrochez le deuxième volet à votre vélo (sauf en cas de billet PDF ou de carte à puce électronique).
- Vous voyagez dans le même train que votre vélo.

\*voir *lexique*

- L'acheminement du vélo jusqu'au train vous incombe totalement. Vous êtes en outre responsable du chargement, du transbordement et du déchargement de votre vélo. Vous demeurez responsable de votre vélo jusqu'au moment où vous quittez la gare\*.
- Une seule Carte Vélo 1 jour suffit pour le transport commun d'un vélo et de sa charrette correspondante.
- Vous devez prendre en charge les accessoires attachés aux vélos comme bagages accompagnés gratuits. La SNCB décline toute responsabilité quant aux objets manquants.
- La batterie d'un vélo électrique doit être étanche et mise hors tension lors du voyage.
- Si vous (âgé de plus de 12 ans) accompagnez un enfant de moins de 12 ans voyageant gratuitement en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> classe, il/elle peut embarquer son vélo muni d'une Carte Vélo 1 jour.
- Un enfant de moins de 12 ans qui voyage gratuitement en 2<sup>ème</sup> classe muni d'une carte de réduction Famille nombreuse, peut transporter son vélo avec une Carte Vélo 1 jour.
- Si vous voyagez de ou vers Brussels Airport – Zaventem ou Roosendael, vous pouvez ouvrir les portiques de ces gares en présentant le code-barres imprimé sur votre titre de transport personnel au lecteur. La Carte Vélo 1 jour ne comporte aucun code-barres permettant d'ouvrir les portiques.
- Vous n'êtes pas autorisé à emmener votre vélo si vous voyagez muni d'un Billet Groupe.
- Il est interdit de faire du vélo sur le domaine de la gare\*. Le non-respect de cette interdiction peut donner lieu à des poursuites civiles ou juridiques.

## A QUEL PRIX ?

- Le tarif de la Carte Vélo 1 jour est fixe et valable pour toute une journée.
- Si vous achetez votre Carte à bord du train, le prix sera majoré du Supplément Tarif à bord\*.

### GRATUIT POUR:

#### Les vélos pliants si le vélo pliant :

- est transporté en étant replié;
- est transporté en étant rangé à un endroit prévu à cet effet (en-dessous de la place que vous occupez, entre les sièges ou espaces similaires, sans que la taille du vélo pliant dépasse cet espace bagage prévu).
- ne gêne pas les autres voyageurs, le personnel des trains, l'exécution du trafic ferroviaire et ne cause aucun dommage (par ex. aux autres voyageurs, à d'autres bagages à main ou au matériel ferroviaire);
- En tant que voyageur accompagnant, vous êtes entièrement responsable du transport et de la surveillance de votre vélo pliant lors du voyage. La SNCB décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.
- La SNCB peut limiter le nombre de vélos pliants à transporter.
- Votre vélo pliant est considéré comme un bagage accompagné gratuit (voir fiche Bagage Accompagné Gratuit).

## ET LE REMBOURSEMENT ?

- Votre Carte d'1 jour est intégralement remboursable au guichet :
  - Si elle n'a pas été complétée : endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat au guichet ou à l'automate ;
  - Si elle a été complétée mais non utilisée par manque d'emplacement libre pour le vélo à bord du train : dans les 14 jours de calendrier, date complétée incluse ;



- en cas de restitution de la Carte complète (2 volets si elle a été achetée à un automate ou au guichet).
- Votre Carte n'est pas remboursable :
  - Si vous l'avez achetée via le site internet letrain.be, avec un bon d'échange, un bon de compensation ou un chèque vert (EcoCheque, Eco Pass).
  - en cas de perte ou de vol.

### COMMENT PASSER DE 2ÈME EN 1ÈRE CLASSE ?

Pas d'application.

### DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

Le supplément Diabolo\* ne s'applique pas à la Carte Vélo 1 jour pour les trajets de ou vers Brussels Airport – Zaventem, ni pour prendre une correspondance\* ou interrompre\* votre voyage.

### QUE PERMET MON BILLET ?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**  
Oui. Vous pouvez interrompre\* votre voyage dans toute gare\* ou point d'arrêt\*.
- **PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**  
Oui. Votre Carte Vélo 1 jour est valable pour un nombre illimité de destinations durant 1 jour.
- **PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?**  
Votre Carte Vélo 1 jour est valable sur tout le réseau belge. Des titres de transport successifs ne sont donc pas nécessaires.